

Assemblée générale extraordinaire

Vendredi 01 juillet 2022



Ouverture de l'assemblée générale:



- Présents à l'assemblée générale extraordinaire du 01 juillet 2022:

Liste des présents

Anthony Desavère	
Olivier Bourgeois	
Matin Massoulier	
Hanno Frédéric	
Daniel Guillemin	
SIMAR Jean-L	
SIP François	
LAROCHE Sébastien	
Jouhet Bénédicte	
THILLIER Sophie	
Thivierge Serge	
Ceas Jérôme	
VERCHATSOT Christine	
LAUVY Christophe	
WANG CHARLY	
Dubois Gilbert	
Timée Hironne	

DELCROIX Mathieu	
Diverchy Pascal	
Diverchy Catherine	
Delcourt Aurélien	

Avec 17 adhérents présents de plus de 18 ans, le quorum est atteint et l'assemblée est ouverte.

Point à l'ordre du jour :



- Officialisation des membres du Bureau actuel.

Suite au départ d'Alexis Brahimy, faisant fonction de Président de l'association, le Bureau a été reconstitué en début de saison 2021/22 de la façon suivante:

Jérémy Simar quitte son poste de secrétaire et prend la présidence par intérim.

Anthony Masquelier reste dans ses fonctions de Trésorier.

Frédéric Henno prend le poste de secrétaire par intérim.

Ces postes ont été reconnus par la mairie mais doivent être officialisés lors de la première assemblée générale de la saison.

Point à l'ordre du jour :



Les postes de:

Jérémy Simar en tant que président.

Anthony Masquelier en tant que trésorier.

Frédéric Henno en tant que secrétaire,

sont donc soumis au vote de l'assemblée.

Sur base des statuts actuels, ont autorisés au vote les adhérents de 18 ans ou plus. Le vote par procuration n'est pas autorisé.

Le vote à main levé est choisi par l'assemblée.

Point à l'ordre du jour :



Le résultat du vote est le suivant:

Nombre de voix	
POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTION	0

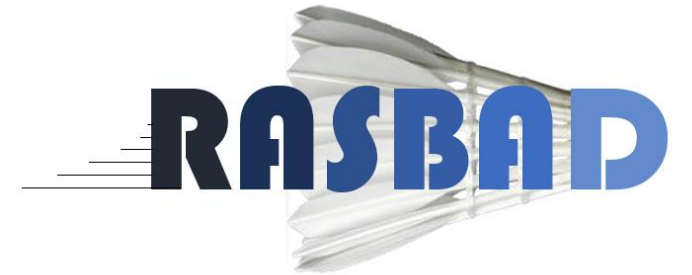
Le Bureau actuel est : OFFICIALISÉ / ~~NON OFFICIALISÉ~~

Assemblée générale ordinaire

Vendredi 01 juillet 2022



Ouverture de l'assemblée générale:



- Présents à l'assemblée générale ordinaire du 01 juillet 2022.

Liste des présents

Anthony Desavrière	
Océane Bourgeois	
Matin MASSUECIA	
Hanno Frédéric	
Denise Guillem	
SIMAR Jean-L	
SIP François	
LAROCHE Sébastien	
Jouhet Bénédicte	
THILLIER Sophie	
Thierry Serge	
Cécile Jessamine	
VERCAVATOF Amélie	
LAVOY Christophe	
WANIE HARLY	
Dubin Gilbert	
Timée Héron	

DELCROIX Mathieu	
Diverchy Pascal	
Diverchy Catherine	
Delcourt Aurélien	
Planet Béatrice	
Roger Coraline	

Avec 19 adhérents de plus de 18 ans, le quorum est atteint et l'assemblée est ouverte.

Points à l'ordre du jour :



- Bilan provisoire de la saison 2021-2022 (situation sportive, administrative et financière).
- Proposition d'actualisation et de modification des statuts et validation de ceux-ci.
- Élection aux postes vacants du Conseil d'administration.
- Points divers.

Bilan de la saison :



Ce qui s'est dit :

Echange entre le bureau et l'assemblée autour des adhérents qui disparaissent après leur adhésion et du nombre d'adhérents rosultois.

La diminution du nombre d'adhérents au cours de la saison n'est pas nouveau. Il est certainement lié au prix très bas de la cotisation. Les personnes n'hésitent pas à s'inscrire. Cela n'empêche pas que l'association essaye de fidéliser les nouveaux inscrits.

Concernant les adhérents de Rosult:

→ *Davantage de publicité sera faite, surtout au niveau de la commune.*

→ *Le Bureau envisage un tarif réduit pour les Rosultois.*

La saison 2021/22 a comporté un total de 82 adhérents :

Age des participants	Masculin	Féminins	TOTAL
Moins de 13 ans	6	0	6
De 13 à 18 ans	8	0	8
De 18 à 60 ans	43	24	67
Plus de 60ans	1	0	1
Dirigeants non pratiquants	0	0	0
TOTAL ADHERENTS	57	24	82
Total Rosultois	15	4	19
Total extérieurs	42	20	63

Bilan de la saison :



Ce qui s'est dit :

Remarque de Pascal Diverchy:

« Ne peut-on pas compter sur un responsable de salle suppléant en cas d'absence d'un membre du bureau. »

Réponse de Jérémmy Simar:

« L'élection de deux membres supplémentaires dans le conseil d'administration vise notamment à répondre à ce point – cela fait l'objet d'un des points à l'ordre du jour de cette assemblée »

Remarque de Jérémmy Simar au sujet du CLES:

« Le CLES semble souhaiter qu'aucun contact n'ait plus lieu entre les adhérents des deux associations. Au-delà de l'impossibilité maintenant de partager la salle, il est demandé par la mairie de commencer 15 minutes après la fin du CLES. Le bureau aura une discussion avec la mairie à ce sujet »

• Horaires et fonctionnement.

Modifications souhaitées par la mairie en début de saison :

Modification des horaires avec l'impossibilité de partager la salle avec le CLES le jeudi de 19 à 21h.

Respect total des horaires avec nécessité de prévenir la mairie de chaque changement ou occupation exceptionnelle de la salle / service de gardiennage et surveillance SOFRATEL.

Première moitié de saison perturbée par les mesures anti-covid.

→ Adaptation du mode de fonctionnement interne avec la présence d'un responsable à CHAQUE séance.

Le créneau « Loisirs confirmés » dispose de 5 heures de pratique par semaine.

Le créneau « Loisirs familles » dispose de 2 heures de pratique par semaine.

Bilan de la saison :



- Animations:



500 euros de dons.

Bilan de la saison :

- Animations:



Journée récréative du 22 mai.



Bilan de la saison :



- **Situation administrative.**

Retour des assemblées générales.

Nouveaux statuts (point à suivre).

Bilan de la saison :



Ce qui s'est dit :

Remarque d'Anthony Masquelier:

« Suite à deux saisons où le COVID a considérablement réduit les dépenses de l'association, l'état financier de l'association est considérée comme favorable. »

« Cette année, aucune subvention n'a été sollicitée à la Mairie »

Remarque de Pascal Diverchy:

« N'y a-t-il pas un risque de ne plus jamais avoir de subvention? »

Réponse d'Anthony Masquelier:

« Non car nous avons bien expliqué les raisons de notre démarche et avons bien insisté sur le caractère exceptionnel de celle-ci »

Remarque de Jérémie Simar:

« Après plusieurs années d'absence, nous prévoyons le retour du tournoi externe, lequel est extrêmement coûteux pour l'association. »

• Situation financière.

Suite à deux saisons où le COVID a considérablement réduit les dépenses de l'association, l'état financier de l'association est favorable.

SOLDE au 01/09/2021:		4 089,22 €
Dépenses 01/07/2022:		2 410,74 €
	Frais de tenue de compte	24,00 €
	Abonnement Sport Regions	129,00 €
	Cotisation Assurance MAAF	220,48 €
	Abonnement (dont frais d ouverture) Free 2 €	34,00 €
	Achats	
	matériel dont volants	1 407,46 €
	nourriture	
	Webtennis	
	Téléthon	
	Opération TEESHIRTS	595,80 €
TOTAL		2 410,74 €
Recettes 01/07/2022:		1 751,39 €
	Adhésions	1 590,00 €
	dont reste à encaisser	100,00 €
	Ressources en espèce	161,39 €
TOTAL		1 751,39 €
TOTAL GENERAL Déficitaire		-497,96 €
SOLDE au 01/07/2022		3 591,26 €

Bilan de la saison :



- **Situation financière.**

Durant la saison 2021/22, l'association a pu

- redistribuer une partie des recettes aux adhérents en offrant:

 - Des grips.

 - Un T-shirt au logo de l'association.

 - La totalité de la journée récréative.

 - Le café et le cake du dimanche.

 - Les boissons du vendredi soir.

- s'équiper en raquettes et divers matériels de fonctionnement.

Nouveaux statuts :



Les statuts de l'associations n'ont jamais été modifiés depuis la création de l'association en **2005**.

Il nous a semblé urgent de proposer à nos adhérents de nouveaux statuts, actualisés, en adéquation avec le mode de fonctionnement de l'association depuis de nombreuses années.

Lecture des nouveaux statuts par Jérémie Simar.

Nouveaux statuts :



Ce qui s'est dit :

Remarque de l'assemblée sur les nouveaux statuts:

« Aucune remarque ni question n'est formulée par l'assemblée. »

L'assemblée générale procède à la validation par vote des nouveaux statuts.

Sur base des statuts actuels, ont autorisés au vote les adhérents de 18 ans ou plus. Le vote par procuration n'est pas autorisé.

Le vote à main levé est choisi par l'assemblée.

Nouveaux statuts :



Résultat du vote:

Nombre de voix	
POUR	19
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Les statuts sont : VALIDÉS / ~~NON-VALIDÉS~~

Élection aux postes vacants du Conseil d'administration:



Sur base des nouveaux statuts, peuvent se présenter 2 personnes supplémentaires au Conseil d'administration. Se présentent:

Pour la catégorie « loisirs confirmés » :

- Séverine LAROCHE
-
-

Pour la catégorie « loisirs familles » :

- Charly WALLE
-
-

Élection aux postes vacants du Conseil d'administration:



Sont autorisés au vote, sur base des nouveaux statuts, les adhérents de 16 ans ou plus.

Résultat des votes:

Pour la catégorie « loisirs confirmés » est élu(e) :

- **Séverine LAROCHE** (21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

Pour la catégorie « loisirs familles » est élu(e) :

- **Charly WALLE** (21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)



Points divers:

Ce qui s'est dit :

Question de Christophe Lannoy:

« Quels vont être les créneaux de la saison à venir? »

Réponse de Jérémy Simar:

« Les horaires ne devraient pas être modifiés, il est nécessaire que ceux-ci soient discutés par le conseil d'administration et validé par la mairie. Les créneaux restent pour le moment libres de nombreuses places et il ne semble pas nécessaire pour le moment d'ouvrir d'autres créneaux pour améliorer le confort de jeu des adhérents ».

Question de Christophe Lannoy

Peut-on envisager des échanges plus régulier avec d'autres club?

« Cela est prévu dès la entrée puisque nous envisagions d'inviter régulièrement d'autres clubs/associations à jouer certains vendredi soirs. »